

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2019

I/ Point sur les dossiers 2019 :

1/ Extension du réseau rue de Bois d'Ard :

Au total, 125 mètres linéaires de réseaux sont nécessaires. Les propriétaires des parcelles concernées (Jacquot-Boucot-Renaudin-Delhautal-Chanson J) ont été invités à une réunion de concertation. Suite à la réunion du 27 avril, la plupart des propriétaires a signé la convention en vue de la viabilisation partielle (eau-incendie-assainissement). Les autres devront se positionner rapidement.

Coût pour la commune : environ 20 K€, le reste à la charge du syndicat des eaux.

2/ Travaux :

Le dépôt du dossier d'Aide Départementale sur la voirie a été réalisé dernièrement pour une subvention maximum de 5 667 € sur 30 000 € de travaux proposés.

Le bouchage de trous est prévu ou en cours.

Le problème électrique à la Beurrerie est résolu, suite à l'intervention de l'électricien.

La remise en état de l'éolienne est désormais d'actualité. Une pièce mécanique doit être réalisée.

La fuite dans le toit de la Grande Fontaine est plutôt un scuintement, suite sans doute à une lave fissurée. L'entreprise Jarjaval sera contactée, et devra également s'intéresser à l'humidité apparente à l'angle supérieur de la mairie coté église, et au chenot de la fontaine du Carrefour.

Un abasson du clocher est visiblement tombé et devra être remplacé.

Deux miroirs pourraient être installés : un pour remplacer celui placé à la sortie du lotissement du Champ du puit, un autre vers la fontaine Thomas.

Le trou qui s'est formé sur le chemin du lagunage sera examiné par AIIS (Association Intercommunale d'Insertion de Saulx).

Le traitement phytosanitaire du cimetière a eu lieu le 25 avril.

3/ Aménagement foncier :

Un compte rendu aux exploitants du classement des terres réalisé dans l'hiver a eu lieu à la Beurrerie le 13 mai.

Procédure à suivre :

- Réunion de la Commission Communale à l'automne
- Consultation des propriétaires et examen en réunion
- Récupération par le géomètre des fichiers MSA
- Classement et attribution provisoire

La composition de la Commission Communale doit être modifiée suite au décès de Jean Rousse : Philippe Rousse sera nommé à sa place.

4/ Finances :

- L'emprunt relais, en attente des subventions, a été tiré pour 80 000 € le 03 avril 2019.
- La commune a enfin perçu l'intégralité des reversements d'impôts (CVAE) dus par le Triangle Vert pour 2018.
- Recettes en attente :
 - Subvention TEPC (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) :
7 111€ + 14 246 €
 - Subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : 10 166 €
 - Recettes bois à venir : 15 507 €.
 - Solde en caisse : 94 103 € au 17 mai 2019

L'emprunt pourra sans doute être remboursé rapidement.

5/ Forêts :

Les scolytes ont attaqué les épicéas de la forêt communale. L'agent ONF recommande, dans un cadre sanitaire, d'abattre les arbres atteints, mais également ceux encore préservés, qui seront sans aucun doute atteints prochainement.

Les prix de vente, compte tenu de l'afflux de ce type de bois sur le marché, oscillent entre 12 € et 42 € le m³.

La recette attendue est de l'ordre de 13 000 €.

Environ 700 m³ devront être abattus dans les parcelles 9-11-22-25-26-28.

Des sapins Douglas sont également atteints par la sécheresse de 2018 et sèchent sur pieds parcelles 9-11-18.

Il sera procédé à une vente à la mesure sur pied, produits issus de coupes sanitaires suite aux attaques de scolytes.

Parcelle 14 : l'entreprise reviendra à la demande de l'agent ONF sur le chantier pour étendre les tas réalisés.

Le bucheron de la Commune, l'entreprise Vuillemin doit passer en mairie signer le contrat d'affouage.

Parcelle 23 : les bucherons du Dimanche devront éparpiller les tas réalisés.

Le tarif de l'affouage est reconduit au même prix que l'année dernière.

Des particuliers de la commune souhaitent vendre une parcelle se situant au milieu de la forêt communale (35 ares). Le prix fixé de 1500 € est accepté. Un acte de cession administratif sera réalisé par la commune pour limiter les frais.

6/ Travail de l'employé communal :

Damien Pichard est désormais passé à 35 heures par semaine, pour faire face à la tonte des espaces verts.

Le nettoyage de la Grande Fontaine a été réalisé.

Reste encore les abris bus à teinter, les bornes incendie à repeindre, le monument aux morts à entretenir : un débat est en cours sur la couleur à utiliser pour rafraichir les lettres !

7/ Divers :

Rappel : le 1er et 2 juin, le rallye de l'ASA LURONNE traverse la commune : il faudra veiller à trouver des points de sortie du village.

Le recensement de la commune aura lieu du 15 janvier 2020 au 16 février 2020 : la mairie devra désigner un agent recenseur avant le 15 juin 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.